

SECTEUR SAUVEGARDE D'AVIGNON
 PLAN DE SAUVEGARDE
 ET DE MISE EN VALEUR

MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
 PREFECTURE DU VAUCLUSE
 SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

MINISTRE DES TRANSPORTS ET DE LA MER
 DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA VILLE D'AVIGNON
 SERVICE URBANISME

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
 Plan 4B

CLASSE DE SERVITUDE : Servitude d'usage
 Bertrand TAYON

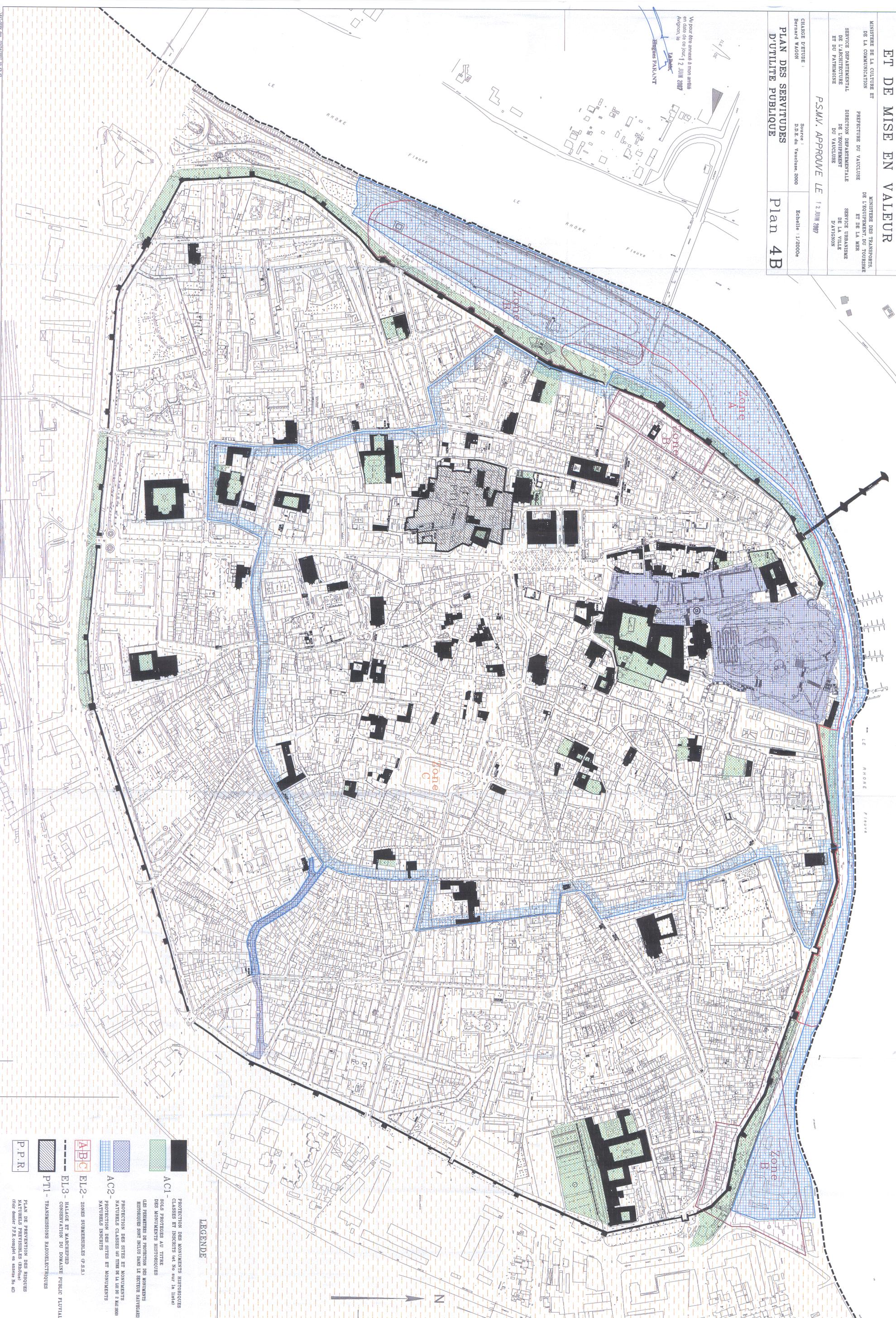
Source : D.G.E. de Vaucluse, 2000
 Echelle : 1/2000e

P.S.M.V. APPROUVE LE 12 JUIN 2007

Vo pour être amené à mon article en date de ce jour, 12 JUIN 2007
 Avignon, le

Signature PARRANT

AVIGNON - VAUCLUSE -



LEGENDE

- AC1 PROTECTION DES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS ET INSCRITS (cf No sur la liste)
- AC2 PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES SONT INCLUS DANS LE SECTEUR SAUVEGARDE
- AC3 PROTECTION DES SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS AU TITRE DE LA LOI DU 2 MARS 1906
- EL1 - ZONES SUBMERISSEMENT (P.S.S.)
- EL2 - HALLES ET MARCHÉ
- EL3 - CONSERVATION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL
- PT1 - TRANSMISSIONS RADIOÉLECTRIQUES
- P.P.R. PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PRÉVISIBLES (Globe) (voir dossier P.P.R. complet en annexe No 40)